





La campagne de sécurité à l'intention des piétons est une occasion privilégiée, pour les policiers, de sensibiliser les citoyens aux comportements sécuritaires à adopter lorsqu'ils circulent à pied.



Un policier du Groupe tactique d'intervention actionne le robot chargé de désactiver les bombes.



Les entrevues accordées par les relationnistes médias du SPVM permettent d'informer ponctuellement la population sur des événements particuliers ou de solliciter sa participation.



Être en mission extérieure en Haïti, c'est aussi une foule de petits gestes pour aider la population.



Une couturière ajuste une veste d'uniforme pour qu'elle soit confortable et que le policier ait une tenue impeccable.



Lors d'événements exceptionnels ou d'importants services d'ordre, les décideurs du SPVM et ceux de ses partenaires – par exemple, Urgences-santé – se réunissent au Centre de commandement et de traitement de l'information (CCTI), où ils bénéficient de l'information nécessaire pour bien gérer la situation. Des écrans polyvalents leur permettent de consulter un plan de l'endroit en cause et de visualiser ce qui s'y passe.



Montréal, ville plurielle, où des policiers d'origines diverses interagissent avec des citoyens d'origines tout aussi diverses: une illustration quotidienne de l'ouverture et de la tolérance de tout un chacun.



Des inspecteurs du taxi s'assurent qu'un véhicule respecte bien les normes en vigueur, et ce, afin que les usagers bénéficient d'un service sécuritaire et de qualité.



Les policiers qui patrouillent au centre-ville sont souvent interpellés par des passants qui désirent des renseignements.



Ce brigadier scolaire est un maillon indispensable pour réaliser la mission du SPVM: en effet, il travaille simultanément à la sécurité des enfants (un groupe privilégié dans les actions du Service) et à une amélioration du bilan routier (une priorité organisationnelle).



Voir des policiers patrouiller dans le métro rassure les usagers. Plusieurs sont surpris et particulièrement ravis lorsque la patrouille est effectuée par un maître-chien.



Une technicienne en identification judiciaire relève des empreintes.



Officier commandant, enquêteur, policiers relationnistes, techniciens de l'identification judiciaire: quelques-uns des professionnels qui collaborent étroitement sur une scène de crime.



Le SPVM multiplie les efforts pour se rapprocher des jeunes. À cet égard, la nouvelle mascotte Flik est un ambassadeur hors pair, qui attire même les tout-petits.



Ce sont des employés civils qui exécutent les multiples et inévitables tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du SPVM: réception et répartition des appels d'urgence, gestion et entretien des banques de données et des bâtisses, secrétariat, saisie des données, etc.



Une agente de stationnement explique à un citoyen le fonctionnement de l'appareil qui lui permet d'émettre des constats informatisés.



Des incidents se produisent régulièrement sur les plans d'eau qui ceignent le territoire du SPVM. La patrouille nautique est un élément supplémentaire du maintien de la sécurité des citoyens de l'île.

Seulement deux policiers au Québec possèdent l'expertise nécessaire pour exécuter des portraits-robots : une policière du SPVM (que l'on voit ici sur la photo) et un policier de la Sûreté du Québec. Pouvoir présenter le visage d'un suspect est un atout important pour mener une enquête. En 2008, la portraitiste a réalisé 21 portraits, dont 3 à la demande d'autres services de police.

TABLE DES MATIÈRES

- 4 MOT DE L'ADMINISTRATION MONTRÉLAISE
- 6 MESSAGE DU DIRECTEUR
- 8 LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL AU QUOTIDIEN :
UNE ÉQUIPE DIVERSIFIÉE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE
- 12 DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ
- 16 ÉLARGIR LES CONNAISSANCES, LES COMPÉTENCES ET LES HABILITÉS
POUR MIEUX SERVIR LA POPULATION
- 24 VARIER SES FAÇONS DE FAIRE POUR AMÉLIORER SES PERFORMANCES
- 28 DIVERS RÉSULTATS PROBANTS EN RÉPONSE À DES ATTENTES MULTIFORMES
- 36 MULTIPLIER LES PARTENARIATS ET REJOINDRE DIFFÉRENTS MILIEUX
POUR ÊTRE TOUJOURS UN MEILLEUR CITOYEN ORGANISATIONNEL
- 44 DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT POUR MULTIPLIER LES SERVICES
- 46 RAYONNER POUR REJOINDRE DIVERS PUBLICS

LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE

PORTRAITISTE

DE MONTRÉAL

AU QUOTIDIEN : UNE ÉQUIPE DIVERSIFIÉE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE

MOT DE L'ADMINISTRATION MONTRÉLAISE UN SERVICE, MILLE FONCTIONS AU CŒUR DE NOTRE ÎLE !

L'année 2008 marquait les 165 ans d'existence du Service de police de la Ville de Montréal. Une histoire marquée par les changements, les réussites, une capacité d'adaptation et une volonté de servir dont nous pouvons être très fiers.

À titre de maire de l'arrondissement de Lachine, j'ai assisté au développement du modèle de police communautaire, puis aux améliorations qui lui ont été apportées par la mise en place du schéma de couverture de services ; cette dynamique du modèle me permet véritablement de remplir ma mission première comme élu local, soit d'assurer la sécurité de mes citoyens et, surtout, de renforcer leur sentiment de sécurité.

À titre de président du comité exécutif de la Ville de Montréal, je considère que la prépondérance de notre service de police réside au cœur de ses 7 200 employés qui, jour après jour, font véritablement la différence à Montréal. Tout au long de vos journées et toutes les nuits, des gens s'activent pour vous : policiers, cadets, brigadiers, agents de stationnement, inspecteurs du taxi et du remorquage, employés civils... toutes ces personnes qui composent la grande équipe SPVM assument des tâches variées, avec la préoccupation constante d'assurer votre

sécurité et avec un professionnalisme maintes fois démontré. Au cœur de la vie montréalaise, mais surtout au cœur de l'innovation et à la fine pointe de la technologie, ces femmes et ces hommes, issus de tous les horizons de notre communauté, forment une force tangible qui se mobilise pour offrir toujours plus aux deux millions de citoyens de notre grande ville.

Finalement, à titre de président de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal, je vous invite à feuilleter les pages de ce superbe bilan, reflet de l'engagement du SPVM à mettre de l'avant les meilleures pratiques afin d'offrir à notre agglomération, un niveau de sécurité enviable. Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant ces dernières années et, aujourd'hui, nous en récoltons les fruits. Ainsi, avec la mise en place des unités Métro et Éclipse, et avec le renforcement de la sécurité routière, nous avons assisté en 2008 à une baisse importante du nombre de

meurtres (et de tentatives de meurtre), à un renforcement de la sécurité dans le Montréal souterrain et le métro, ainsi qu'à une importante diminution des accidents sur le réseau routier.

Les membres de la Commission se joignent à moi afin de saluer le travail remarquable de nos femmes et hommes en bleu et de l'ensemble des employés du Service de police de la Ville de Montréal.

J'espère que les pages qui suivront vous permettront de véritablement découvrir toutes les facettes inspirantes du SPVM. Bonne lecture!

*Le maire de l'arrondissement de Lachine,
président du comité exécutif de la Ville de
Montréal et président de la Commission de la
sécurité publique de l'agglomération de Montréal,*

Claude Dauphin



MESSAGE DU DIRECTEUR UNE ANNÉE TOUTE EN INTENSITÉ

2008 c'est évidemment Montréal-Nord et les événements de la coupe Stanley... Des jours tristes pour notre ville, qui ont suscité la réflexion comme policiers, mais également comme citoyens et concitoyens.

2008 c'est aussi un accident tragique : la perte d'une des nôtres, Madame Nicole de Lafontaine, une brigadière scolaire modèle, décédée en devoir. Elle a quitté trop tôt ses petits mousses et laissera une marque profonde dans le cœur de ses collègues et amis du SPVM.

Mais 2008, ce n'est heureusement pas que ça... bien au contraire !

2008 c'est aussi un travail formidable de la part de tous les membres du SPVM, à tous les niveaux de l'organisation... Je ne peux que louer leur sens du devoir, leur implication auprès de la communauté, les nombreuses campagnes de financement qu'ils ont menées à bien, leur intégrité et leur passion. C'est leur attachement profond à la mission du SPVM qui en permet la réalisation et le rayonnement : chaque jour, les deux millions de citoyens de l'île de Montréal et les nombreux visiteurs, venus des banlieues et du monde tout autour, reçoivent une qualité de service exceptionnelle, reconnue par de nombreux intervenants et partenaires, ici et ailleurs.

2008 c'est donc un bilan à la grandeur de notre équipe... Des constats extraordinaires, des exploits valeureux, des indicateurs de criminalité à la baisse... Tout autant d'éléments qui démontrent surtout la grande sécurité qui enveloppe les citoyennes et les citoyens de Montréal.

Cette année, le document que nous vous présentons se veut sous le signe de la diversité. Une diversité qui s'exprime sous bien des angles et de manière... parfois inattendue (qui eut dit que vous retrouveriez des couturières au sein de nos rangs ?)...

Je vous souhaite maintenant un voyage de découvertes au fil des pages de notre bilan. Que votre lecture vous permette de faire la connaissance de gens d'exception, tous autant qu'ils sont, qui ont à cœur votre paix d'esprit, sur tous les plans.

Le directeur du SPVM,
Yvan Delorme



2008

LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL AU QUOTIDIEN : UNE ÉQUIPE DIVERSIFIÉE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE

Traverser l'île de Montréal, c'est réaliser l'incroyable diversité des milieux de vie qui la composent et la pluralité de ceux qui y vivent. Aux extrémités est et ouest subsistent de grands espaces verts, aménagés en parcs naturels afin d'être les gardiens, entre autres, de précieux milieux humides. Au centre de l'île, on trouve des quartiers résidentiels, qui se densifient lorsqu'on se rapproche des secteurs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et du centre-ville, reconnus pour leur animation, leurs commerces et leurs nombreuses activités festives, culturelles ou sportives. Le long des grands axes qui traversent l'île, d'importantes concentrations industrielles ou commerciales jalonnent le paysage. Puis, plein sud, s'étend le quartier historique du Vieux-Montréal, un quartier à la dynamique particulière (les résidents côtoyant les nombreux touristes), bordé par le Vieux-Port, la fenêtre des Montréalais sur le fleuve.

Au-delà de la diversité de ses paysages, c'est celle de ses habitants et des communau-

tés qu'ils forment au sein des quartiers, des arrondissements et des villes liées qui caractérisent l'île de Montréal. Des gens venus d'ici et d'ailleurs, de partout autour du globe, de toutes les couleurs, parlant une multitude de langues, issus de cultures et de croyances religieuses des plus variées. Les habitants de l'île ont toutefois choisi d'aller au-delà de leurs différences pour partager certains projets communs et quelques services d'agglomération, notamment les transports et la sécurité publique.

SERVICES D'AGGLOMÉRATION : SAVOIR SE MOULER À LA DIVERSITÉ

En raison de la diversité des lieux et des gens, les agglomérations ont dû relever de nombreux défis pour assurer à tous les citoyens des services de qualité, bien adaptés à leurs attentes et aux réalités de leurs milieux respectifs. Pour sa part, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a adapté sans relâche son offre de services à ses citoyens,

et ce, de façon encore plus accélérée depuis 1972. C'est à ce moment qu'était créée la défunte Communauté urbaine de Montréal, qui établissait ainsi sa juridiction sur toute l'île, diversifiant considérablement son environnement. Les innovations introduites tour à tour par la Police de quartier, par l'optimisation de celle-ci et, plus récemment, par le schéma de couverture de services, avaient toutes pour objectif de se rapprocher encore davantage de la population afin d'offrir des services plus performants et mieux adaptés à chacune des communautés. Il a aussi fallu composer avec la multiplication des résidents des couronnes nord et sud, et des visiteurs qui viennent sur l'île pour travailler ou se divertir. C'est une donnée importante lorsqu'on veille, notamment, à la sécurité routière, élément que le SPVM a retenu comme l'une de ses priorités organisationnelles. Corollaire à la croissance des transports en commun, le SPVM s'est aussi investi dans la sécurité du réseau de transport, incluant le métro.



2017
CYCLISTES

« JE SUIS LA RESSOURCE À LA BASE

LE SPVM EN PHASE AVEC SON ENVIRONNEMENT

Une organisation qui fait face à de semblables défis se doit d'être ouverte, tant sur le plan de sa structure que sur celui de la composition de son effectif. Le Service de police a connu de profondes mutations structurelles, mais, surtout, il a su attirer, maintenir et encourager le développement d'un personnel de qualité, de plus en plus diversifié, qui reflète davantage la composition démographique de la population montréalaise.

LE SPVM : 7 222¹ EMPLOYÉS, MEMBRES D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ

Comme l'indiquent les statistiques présentées dans l'appendice 4 du *Bilan annuel 2008*, l'effectif policier du SPVM, tous grades confondus, comprend 29,9 % de femmes et 10,5 % d'individus d'origines autres que celle de la majorité (0,4 % sont autochtones, 4,1 % sont de minorités ethniques et 6,0 % de minorités visibles). Le rapport de coordination du dossier d'accès à l'égalité en emploi au SPVM

et le suivi du plan triennal avec la Ville de Montréal démontrent que le Service a eu recours à des stratégies gagnantes en matière de recrutement en ce qui a trait aux emplois de policiers, de cols blancs et de professionnels.

Le SPVM a dépassé les cibles qui lui avaient été attribuées mais, plus important encore, les chiffres indiquent des tendances marquantes.

En effet, les femmes occupent maintenant 20 % des postes d'officiers (250 femmes sur 1 271 officiers); les minorités visibles (2,9 %) et les minorités ethniques (3,9 %) y trouvent également place. Toutes ces personnes accèdent donc à des fonctions où elles peuvent exercer leur leadership. Chez les agents temporaires et permanents, on retrouve respectivement 13,6 % et 7,2 % de policiers issus de minorités visibles, ce qui confirme le succès des campagnes d'embauche ciblées à leur intention.

Les données démontrent également qu'en sus des formations spécialisées qui leur sont offertes pour maintenir ou rehausser leurs

habiletés professionnelles, les policiers ont un engouement certain pour les formations universitaires: 24,8 % d'entre eux détiennent un certificat universitaire, près de 10 % sont titulaires d'un baccalauréat et un sergent a complété un doctorat!

Si l'effectif total du SPVM comprend une majorité de policiers, 35,9 % des fonctions sont confiées à des employés civils: cadres, professionnels, juristes, cols blancs, cols bleus et contremaîtres.

MULTIPLICITÉ DES FONCTIONS

Il y a quelque trente ans, les fonctions de soutien au travail policier étaient certes moins nombreuses. Le développement des connaissances en matière d'intervention et les avancées technologiques ont fait exploser le nombre de spécialisations à maîtriser pour mieux prévenir et combattre le crime. De plus, nombre de fonctions de soutien pour lesquelles une formation policière n'est pas essentielle se sont ajoutées. Alors que ce genre de tâches, notamment cléricales, étaient autrefois confiées à des

DU SAVOIR ET À L’AFFÛT DES BESOINS DU SPVM. »

Hélène Beaulieu, technicienne en ressources documentaires

policiers, elles sont désormais attribuées à du personnel civil formé, qui les accomplit efficacement tout en permettant à de plus nombreux policiers de se consacrer à leurs tâches exclusives.

Saviez-vous que le SPVM comptait, le 31 décembre 2008, 168 fonctions policières et 144 fonctions civiles différentes ? Bien entendu, les employés titulaires de ces fonctions ne sont pas tous susceptibles d’être en contact direct avec les citoyens, mais chacun concourt à la quantité et à la qualité des services rendus par le SPVM. Si les policiers qui circulent en autopatrouille ou à pied sont une réalité familière, on pense moins à ceux qui doivent recevoir et traiter les appels d’urgence pour permettre l’arrivée rapide sur les lieux des policiers et des autres intervenants requis par la situation, tout en tentant de rassurer les appelants. Et que dire de tous ceux qui

doivent prendre soin des véhicules de police, des terminaux véhiculaires, des radios portatives, sans lesquels les policiers ne pourraient répondre aux appels de façon sécuritaire ? Les policiers eux-mêmes doivent développer des expertises variées pour faire face efficacement aux multiples formes de la criminalité : cybercriminalité, agressions sexuelles, fraudes, gangs de rue, etc.

UN EFFECTIF EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En 2008, le SPVM a entrepris l’actualisation du profil des compétences requises pour exercer la fonction la plus près des citoyens, celle d’agent de quartier. Plus d’une centaine d’agents et de superviseurs de quartier ont pris part à cette démarche, dont le but était de s’assurer que les policiers du SPVM possèdent les qualités nécessaires pour

composer avec les réalités actuelles et futures d’une métropole en constante évolution.

D’autre part, l’intégration des agents de stationnement, amorcée en 2007 dans la foulée de l’approche globale de la sécurité, s’est poursuivie en 2008. Dans leur ancienne structure d’appartenance, 49 de ces agents occupaient des postes temporaires depuis plusieurs années ; les postes sont devenus permanents et ont été pourvus. Les activités administratives en matière de ressources humaines, de sélection et de gestion des effectifs ont été intégrées et assujetties aux normes du SPVM. De plus, les agents de stationnement sont désormais clients du magasin d’uniformes et d’équipements du SPVM, où leur sont proposés des vêtements et accessoires mieux adaptés à leurs tâches, et qui cultivent, chez ces collègues nouvellement accueillis, la fierté d’appartenir au SPVM.

1. Il s’agit du nombre d’employés au 31 décembre 2008. Ce total de 7222 est obtenu en additionnant les effectifs policiers et civils réels (postes effectivement occupés) prévus dans le budget, les 597 préposés au remorquage (dont certains n’ont travaillé que de 5 à 10 jours dans l’année, en fonction des tempêtes de neige), les 14 inspecteurs du taxi et les 207 agents de stationnement dont le logiciel ne tenait pas encore compte dans la compilation de l’effectif total, les 111 brigadiers scolaires en plus de ceux qui avaient été prévus dans le budget et, finalement, les 147 policiers temporaires.

Les magnifiques chevaux de race canadienne montés par les patrouilleurs du SPVM attirent toujours l'attention des passants qui déambulent sur le mont Royal ou qui participent à des festivités, partout sur le territoire. Ces chevaux et ces cavaliers sont d'excellents ambassadeurs du SPVM, mais ils sont également formés et équipés pour intervenir en matière de contrôle de foule.

12

DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE SERVICES

Adopté en novembre 2007 et implanté progressivement depuis, le schéma de couverture de services vise principalement à rendre les services plus accessibles aux citoyens et plus performants. Plusieurs mesures ont été établies en 2008 pour libérer les policiers de certaines tâches et, ainsi, les redéployer en plus grand nombre sur le terrain, où leur présence visible rassure les citoyens et assure leur sécurité. D'autres mesures offrent plus de souplesse aux citoyens qui désirent déclarer un crime dont ils ont été victimes.

INAUGURATION DU POSTE DE QUARTIER 30

Le schéma de couverture de services a entraîné la révision de la carte policière et la reconfiguration des postes de quartier. Désormais au nombre de 33, les postes de quartier de l'île de Montréal seront rénovés ou relocalisés au fil de l'expiration des baux. Le premier poste de quartier de l'avenir, le Poste de quartier 30, situé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, et dont le modèle sera étendu à tous les autres, a été officiellement inauguré le 26 novembre 2008.

RÉVISION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL AUX CITOYENS

Afin d'augmenter considérablement l'accès des citoyens aux services du SPVM, le schéma de couverture a proposé une révision de sa structure d'accueil, qui reflète mieux l'époque actuelle, caractérisée notamment par l'évolution des moyens de communication et le vieillissement de la population.

Le Centre de rédaction de rapports d'événements (CRRÉ)

Jusqu'en janvier 2008, les citoyens qui désiraient rapporter certains délits mineurs pouvaient le faire en se rendant dans un

« JE SUIS UN AGENT PATROUILLEUR



AGENTS CAVALIERS

AVEC TOUTES LES COMPÉTENCES

LIÉES À MA FONCTION, MAIS MON MOYEN DE PATROUILLE EST DIFFÉRENT : IL ATTIRE LES CITOYENS

ET CATALYSE LES ÉCHANGES. » Réjean Poirier, patrouilleur cavalier

« JE NOURRIS ET SOIGNE LES 13

poste de quartier. Si ce service demeure disponible, des moyens alternatifs existent désormais. Le 28 janvier 2008, le SPVM inaugurait officiellement son nouveau Centre de rédaction de rapports d'événements (CRRÉ). Depuis, les citoyens qui désirent rapporter un vol relatif à un véhicule, certains vols simples sans violence, un méfait ou la perte d'un objet nécessitant la prise d'un rapport – perte d'une carte de crédit, par exemple – peuvent le faire en recourant à ce nouveau service téléphonique, ouvert de 8h à 22h, sept jours par semaine. Le service leur est offert par le préposé aux appels lorsqu'ils composent le 9-1-1. Le traitement du dossier se fait en 24 heures.

Dès le début, les résultats ont été fort encourageants. En effet, le 11 février 2008, quelque deux semaines après son inauguration, le CRRÉ avait déjà traité 276 appels et les citoyens interrogés se disaient très satisfaits de ce service. Au total, en 2008, 11 465 appels ont été traités par le CRRÉ. La réduction anticipée du nombre des citoyens se rendant dans les postes de quartier pour faire une déclaration a permis de remettre sur la route 115 des agents affectés à cette tâche dans les postes de quartier.

Le comptoir mobile

Par ailleurs, à l'été 2008, la prise de rapport pour des délits survenus lors d'événements

festifs (dans un secteur ciblé) a pu se faire au comptoir mobile, un véhicule du SPVM spécialement aménagé et identifié. Le SPVM prévoit également qu'il sera possible de rédiger des rapports par Internet dès l'automne 2010, en recourant à de nouvelles technologies plus conviviales et plus sécuritaires.

Le Module d'actions par projet (MAP)

C'est aussi dans la foulée du schéma de couverture de services que le SPVM a doté chaque poste de quartier d'un Module d'actions par projet. Ces modules sont en fait des équipes fonctionnelles, constituées de policiers détenant diverses expertises. Le MAP peut donc prendre part, de manière

CHEVAUX DU SPVM. JE LES CONDUIS AU CHAMP. JE SUIS LE PREMIER INTERVENANT LORSQU'ILS ONT UN PROBLÈME DE SANTÉ. » Gilles Bolduc, palefrenier

intégrée, aux interventions quotidiennes des patrouilleurs, en considérant toutes les dimensions d'un problème local (enquêtes, informations, prévention, répression, etc.). Les retombées escomptées pour les partenaires du SPVM sont les suivantes :

- des relations et des collaborations facilitées avec le personnel des postes de quartier ;
- des contacts directs plus nombreux et plus personnalisés avec les policiers ;
- une réponse mieux adaptée aux besoins locaux de sécurité ;
- une participation significative et valorisante à différents projets.

Au-delà des améliorations structurelles proposées dans le schéma de couverture de services, le SPVM cherche aussi à améliorer ses performances en diversifiant les connaissances et les capacités de son personnel.

ÉLARGIR LES CONNAISSANCES, LES COMPÉTENCES ET LES HABILITÉS POUR MIEUX SERVIR LA POPULATION

DES FORMATIONS ET DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION

Lorsqu'une organisation veut offrir des performances optimales, ses ressources doivent demeurer à l'avant-garde et être utilisées selon la meilleure combinaison possible : celle qui permet de maximiser les résultats. La principale ressource du SPVM, ce sont ses employés. C'est pourquoi le SPVM favorise leur développement afin qu'ils connaissent et intègrent les meilleures façons de faire dans leurs champs de compétence respectifs. Il s'assure aussi de recourir à l'expertise de chacun et d'orienter clairement les efforts pour que tous ensemble, ils soient complémentaires.

Intégration des valeurs au SPVM

La première étape consiste à ce que chacun connaisse les valeurs de l'organisation, y souscrive et les intègre concrètement à son quotidien. Amorcée à la fin de 2007, la réflexion sur le sens et la portée des valeurs de respect, d'intégrité et d'engagement du SPVM s'est poursuivie en 2008. Celle-ci a fait ressortir la nécessité de revoir certains aspects du mode de fonctionnement du Service pour qu'ils épousent plus étroitement ces valeurs. L'importance de considérer la qualité de vie au travail comme un enjeu organisationnel reconnu et assumé par chacun est également ressortie de cette réflexion. Le plan d'action qui en a découlé sera mis en œuvre en 2009.

Mieux connaître la jeunesse

Depuis plusieurs années, le SPVM a un parti pris en faveur des jeunes. Il lui importe grandement de s'en rapprocher, puisque, en leur proposant des activités qui les rejoignent, il espère les guider vers des chemins qui favoriseront un avenir prometteur et les éloigneront de la criminalité ou de l'intimidation. Il doit donc constamment chercher à les connaître et à les comprendre.

Cet intérêt est également en lien avec une autre priorité organisationnelle : la prévention et la lutte au regard du phénomène des gangs de rue. En 2008 encore, les activités de formation et d'information ont été nombreuses en cette matière.

« J'AI UN LIEN ÉTROIT AVEC



89
AGENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES

LA COMMUNAUTÉ, NOTAMMENT LES JEUNES ET LES AÎNÉS.
J'ORGANISE DES RENCONTRES, DES STANDS D'INFORMATION ET DES PROJETS DE PRÉVENTION,
ET JE PARTICIPE À LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES.» Hélène Jubinville, agent de concertation communautaire

« J'ENQUÊTE SUR LES JEUNES

La violence chez les jeunes: un portrait chiffré de la délinquance et de la victimisation²

Après cinq ans de travail ciblé sur les gangs de rue, les chercheurs du SPVM ont déterminé qu'une vue d'ensemble de la délinquance et de la victimisation des jeunes de 0 à 18 ans (en matière de crimes contre la personne) devenait nécessaire. Ils ont donc entrepris une vaste étude globale, au sein de laquelle ils ont tenté de cerner la part qui relevait des gangs de rue. Ils ont ainsi abordé l'évolution de la criminalité reliée aux jeunes, à Montréal, de 2001 à 2007, le poids relatif des jeunes dans la criminalité, l'évolution de la criminalité selon les types de crimes et la place des gangs de rue dans la criminalité juvénile. Cette étude a également évalué la distribution spatiale et temporelle de la criminalité des jeunes, les

risques de victimisation violente selon le sexe et l'âge des victimes, ainsi que les liens entre les victimes et les suspects selon le sexe et l'âge des victimes. En somme, ils ont rassemblé une information précieuse permettant de mieux orienter les interventions de prévention et de répression du SPVM.

Jeunes et violence: plongeon au cœur des nouvelles réalités³

Le 24 novembre 2008, lors d'une journée d'étude tenue durant la Semaine de la santé mentale, des exposés et des échanges ont permis aux participants de s'informer sur les dernières tendances remarquées quant à l'évolution de la violence chez les jeunes, ainsi que sur les plus récentes découvertes concernant l'agressivité. Des stratégies et des programmes prometteurs mis en place

dans les écoles ont également été présentés, afin de permettre à tous de faire face à la violence avec des outils toujours mieux adaptés.

Équipes multidisciplinaires de concertation et d'intervention contre la violence dans les écoles

Les 10 et 11 septembre 2008, une dizaine de policiers se sont joints à des intervenants du milieu scolaire pour suivre cette formation, offerte par un spécialiste des situations de crise. On y a proposé de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires, chargées d'établir un mécanisme de prévention et de détection de comportements à haut risque de violence dans les écoles. Pour faire suite à ces journées de formation, deux postes de quartier ont été choisis pour participer à un projet pilote, leur territoire comportant des éta-

2. Il s'agit du titre d'une étude réalisée par des chercheurs du SPVM.

3. Il s'agit du titre d'une journée d'étude organisée par le SPVM.

CONNUS

COMME MEMBRES DE GANGS DE RUE OU QUI SONT IMPLIQUÉS DANS DES DOSSIERS DE POSSESSION D'ARME, DE MÉFAITS, DE TENTATIVES DE MEURTRE. LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET LES ÉCOLES SONT DES PARTENAIRES IMPORTANTS. » Carlo Valente, agent enquêteur (Jeunesse et Gangs de rue)

blissements primaires et secondaires de l'école Vanguard, spécialisée auprès des jeunes affectés de problèmes d'apprentissage et de comportement. L'objectif de ce projet est de tisser un filet social qui préviendrait les événements tragiques. Si l'évaluation qui en ressort est favorable, ce projet pourrait être étendu à tout le territoire couvert par le SPVM.

Beaux, jeunes et forts – Parents avertis

Le guide d'animation *Beaux, jeunes et forts – Parents avertis* a été remis aux agents sociocommunautaires et aux agents de concertation des sections Intervention jeunesse et prévention, des services à la communauté des quatre régions. Il s'agit d'un outil qui permet aux agents, lors de rencontres avec les parents, de sensibiliser ceux-ci aux besoins et aux comportements de leurs jeunes, et de répondre à leurs principales interrogations.

Développement des compétences interculturelles

Dans un contexte social aussi pluriel que celui de Montréal, il est essentiel de comprendre la diversité et de la respecter. C'est ainsi que la diversité des besoins doit déboucher sur la diversité des solutions et des moyens. Tous les citoyens n'ont pas la même sensibilité et ne parviennent pas à s'adapter aussi facilement les uns que les autres. C'est pourquoi, pour que tous ses membres atteignent un niveau équivalent de compréhension et traitent avec justesse les citoyens de différentes origines, le SPVM a pris les mesures nécessaires pour développer les compétences interculturelles de son personnel.

À cet égard, le SPVM a lancé son plan d'action au cours de la 9^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme, tenue du 20 au 30 mars 2008. Ce plan d'action est guidé par le respect des différences et veut favoriser un dialogue interculturel, cela en

renforçant les compétences des membres du SPVM et en intensifiant leurs relations avec les communautés montréalaises.

Intervention policière dans une société en changement

Ingrédient essentiel du plan d'action, ce cours intervient pour prévenir et combattre le profilage racial et illicite. Tout le personnel policier, les cadres civils et les professionnels qui travaillent dans des dossiers policiers et conseillent l'organisation, ont reçu cette formation, dont les objectifs généraux sont d'assurer une compréhension commune du profilage, de son historique et des notions reliées, et de favoriser l'émergence d'attitudes d'ouverture à l'égard des groupes socioculturels.

Ce cours a été diffusé sous la forme de journées d'étude. Le 31 mars 2008, les cadres et les professionnels du SPVM ont été conviés à une séance d'information destinée à mieux les soutenir lors des

« JE FORME LES RECRUES

interventions policières dans une société en changement. Du 14 au 18 avril 2008, cette formation a été offerte aux superviseurs. Puis, une quinzaine de diffuseurs policiers ont ensuite donné 299 séances d'information à des groupes de 6 à 15 policiers de la gendarmerie ainsi que 35 séances à des groupes comprenant jusqu'à 25 policiers affectés aux enquêtes.

Quelques séances supplémentaires devront être tenues en 2009 pour

rejoindre ceux qui n'ont pu rallier les groupes de 2008. Au terme de chaque séance de formation, les participants devaient être en mesure de :

- résumer le contexte d'émergence du phénomène du profilage racial et illicite ;
- distinguer plusieurs formes de discrimination ;
- comprendre le racisme et ses effets ;
- évaluer les conséquences du profilage racial et illicite sur le citoyen, le policier et l'organisation ;

- distinguer les notions de profilage racial, illicite et criminel ;
- démontrer une compréhension des aspects juridiques ;
- moduler leur intervention, au besoin, auprès d'individus issus des différentes communautés interculturelles, sans que cela soit une entrave au travail à effectuer.

Capsules d'information

Des capsules vidéo ont été réalisées en vue d'augmenter les connaissances et les habiletés du personnel du SPVM en matière d'intervention policière en milieu ethnoculturel, de réduire les préjugés et de combattre les mythes qui alimentent le racisme, la discrimination et le profilage racial et illicite.

Une capsule sur la communauté musulmane a été produite en juin et une autre sur la communauté asiatique en novembre.

Plusieurs autres sont prévues pour faciliter les interventions policières et démystifier les

croyances et coutumes des personnes d'autres cultures.

Des apprentissages tirés de l'analyse des faits

Soucieux d'apprendre des expériences vécues et dans une perspective d'amélioration continue, le SPVM a eu des occasions d'apprentissage lors de deux événements majeurs, au printemps et à l'été 2008.

Les séries éliminatoires de la coupe Stanley

En avril 2008, la ferveur sportive populaire s'est transformée en véritable frénésie collective lors des séries éliminatoires de hockey. Le 21 avril 2008, le SPVM a fait face à un phénomène sans précédent dans une grande ville nord-américaine : jamais de telles manifestations n'avaient été déclenchées à la suite d'une victoire en huitième de finale. Certains individus, qui n'étaient pas présents à l'intérieur du centre Bell,

ET ASSURE LE PERFECTIONNEMENT

DE TOUS LES POLICIERS POUR QUE CHACUN AIT UNE CONDUITE IMPECCABLE, ÉTÉ COMME HIVER, QUEL QUE SOIT LE VÉHICULE UTILISÉ. » Marc Verge, instructeur de formation routière

ont profité de l'effervescence des partisans pour semer la pagaille et commettre des actes de vandalisme.

Un service d'ordre avait été prévu pour assurer la sécurité de tous et la fluidité des déplacements des piétons et des automobilistes. De plus, le SPVM avait planifié une stratégie progressive en fonction de l'avancement des séries. Cependant, les débordements regrettables de cette soirée, qui l'ont contraint à devancer les étapes de cette stratégie, l'ont aussi amené à tenir compte de ce genre de phénomène dans la planification des services d'ordre subséquents.

Les violences urbaines associées à des événements sportifs ne sont pas un phénomène unique à Montréal ou lié uniquement au hockey. Elles touchent tous les sports professionnels. L'expérience d'avril 2008 a cependant conduit le SPVM à la constatation que la foule, loin d'être monolithique, se divise en

trois sous-groupes : les gens festifs, les anarchistes et les criminels, tous mus par leurs propres motivations et par leurs intérêts particuliers. Une enquête sociologique menée auprès des personnes arrêtées à la suite des événements du 21 avril 2008 a permis au SPVM de mieux comprendre les différentes motivations des manifestants et d'établir leurs profils individuels, des connaissances qui influenceront sur ses interventions futures.

De plus, le SPVM a demandé la collaboration des citoyens pour rechercher les individus ayant commis des méfaits. Le public a très bien répondu à la demande et a joué un rôle de premier plan dans l'enquête. Une grande partie des 73 individus traduits en justice ont été arrêtés grâce aux 314 informations de citoyens, transmises anonymement et en toute confidentialité par l'intermédiaire d'Info-Crime Montréal.

Les événements de Montréal-Nord

Le 9 août 2008, deux policiers de l'arrondissement de Montréal-Nord interpellent des jeunes dans un parc. La situation dégénère. Un des policiers utilise son arme de service et cause des blessures mortelles à l'un des jeunes. Une politique ministérielle est déclenchée, confiant une enquête indépendante à la Sûreté du Québec et empêchant tout commentaire public de la part du SPVM. Le lendemain, une manifestation pacifique est organisée par des citoyens de l'arrondissement pour décrier la situation. La manifestation entraîne d'importants débordements dans les alentours du parc où le jeune a perdu la vie. Des personnes, dont une policière, sont blessées, du mobilier urbain est saccagé, plusieurs feux sont allumés, des commerces sont pillés. Le lendemain, le désordre s'étend au quartier limitrophe de Rivière-des-Prairies. D'importants remous sont signalés dans la population et au sein du SPVM. La couverture médiatique est très importante.

« J'APPORTE DU SOUTIEN

Devant tous ces événements, le SPVM a d'abord et avant tout cherché à assurer la sécurité de la population et à restaurer son sentiment de sécurité. Il a donc établi un plan de réponse prévoyant, notamment, une présence très visible des policiers dans le secteur touché ainsi qu'une équipe de médiation à l'écoute de la population, avec l'intention résolue de rétablir les liens avec celle-ci. Fort de son expérience fructueuse lors de son enquête sur les débordements des séries éliminatoires, le SPVM a de nouveau demandé l'aide de la population pour identifier les coupables. Des 71 personnes arrêtées, 52 ont été identifiées à la suite de la diffusion d'images captées par les caméras des commerces vandalisés. Le SPVM a également procédé à des enquêtes sociales sur huit des jeunes arrêtés afin de mieux comprendre leurs motivations et de mieux intervenir en conséquence. De plus, un rapport d'analyse des événements a été rédigé

et des recommandations y ont été faites afin d'améliorer certains aspects de l'intervention policière dans ce type d'événement.

Réseau d'experts

Des membres du SPVM se sont rendus à des conférences et des congrès très pointus afin de rehausser leur expertise dans leur champ de spécialisation ou d'entretenir un réseau d'experts. La liste des conférences et congrès auxquels ont participé des membres du SPVM en 2008 peut être consultée à l'appendice 8.

DES EMPLOYÉS HEUREUX POUR RENDRE LES CITOYENS HEUREUX

Soucieux de la santé de ses employés, dans un contexte où une grande majorité d'entre eux connaît des horaires de travail qui ont souvent des conséquences sur les habitudes alimentaires, le sommeil et la vie familiale, et dont les tâches occasionnent une bonne

dose de stress, le SPVM prend des mesures pour favoriser les meilleures conditions de vie au travail.

Qualité de vie au travail

En 2008, des comités de qualité de vie existaient dans certaines unités de l'organisation. Différents plans d'action ont été établis localement. À la fin de 2008, l'importance de se concentrer sur la qualité de vie de toutes les unités de l'organisation a été reconnue par la Direction du Service, qui a adopté un ambitieux plan d'action dont plusieurs facettes se concrétiseront en 2009.

Programme de prévention en matière de contrôle des suspects

Les accidents reliés au contrôle et à la maîtrise des suspects représentent la première source des accidents de travail chez les policiers. Le SPVM a donc décidé de mettre sur pied une importante campagne

AUX POLICIERS

QUI DOIVENT SURMONTER UNE SITUATION DIFFICILE,
QU'ELLE SOIT D'ORDRE PROFESSIONNEL OU PERSONNEL. Pierre Fortin, psychologue

de prévention qui, grâce aux partenaires qu'il a recrutés, va rejoindre tous les policiers québécois. En effet, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM), la Sûreté du Québec (SQ), le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ), l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et l'École nationale de police du Québec (ENPQ) ont également contribué à la réalisation des outils de la campagne et à son financement. Capsules vidéo sur les situations à risque et les méthodes sécuritaires pour y faire face, affiche, développement d'objets promotionnels servant d'aide-mémoire sont au menu. Les résultats de cette campagne concoctée en 2008 ne pourront être évalués qu'en 2009 ou au début de 2010, puisque son lancement est prévu en février 2009.

Programme d'aide aux policiers et policières (PAPP)

Dans le cadre de leurs fonctions, la plupart des policiers et certains employés civils font régulièrement face à des situations de crise. L'ampleur de certaines de ces situations ou leur accumulation (même si elles sont de moindre envergure) peuvent les amener à avoir besoin d'aide psychologique. Si, au moment de la naissance du programme, il y a eu une certaine résistance, les psychologues du PAPP offrent maintenant des services de plus en plus variés à des policiers confiants et ouverts à y recourir. De fait, les services ont été diversifiés parallèlement à la diversification des fonctions et des interventions policières, desquelles découlent de nouveaux besoins d'aide.

En plus d'avoir travaillé au 3^e volet de leur programme *Ensemble pour la vie : tu nous tiens à cœur*, qui vise la prévention

du suicide, les professionnels du PAPP ont développé des programmes de soutien qui s'adressent à des clientèles ciblées. Par exemple, les policiers qui rentrent de missions à l'étranger peuvent souffrir de stress post-traumatique ou avoir simplement besoin d'aide pour se réinsérer dans leur vie quotidienne, après avoir vécu neuf mois à l'étranger, dans des situations difficiles. Les policiers qui enquêtent sur les agressions sexuelles et le matériel de pornographie juvénile ou les crimes technologiques ont également des besoins spécifiques. C'est aussi le cas des agents d'infiltration, pour lesquels un suivi *pré* et *post* infiltration est requis.

VARIER SES FAÇONS DE FAIRE POUR AMÉLIORER SES PERFORMANCES

Le SPVM cherche constamment à améliorer sa prestation de services, en diversifiant ses méthodes de travail et en multipliant ses recours à des outils plus performants. L'année 2008 a été fertile à ces égards.

UNIFICATION DES DEUX CENTRES D'APPEL

Le dimanche 19 octobre 2008, à 7 h, les deux centres d'appel du Service des communications opérationnelles, à savoir le Centre d'urgence 9-1-1 et la Division du traitement des appels, ont été unifiés. Désormais, le citoyen qui a besoin du SPVM ne parle plus qu'à un seul préposé. Ainsi, le citoyen n'a plus à répéter ses informations, le traitement de son appel est plus rapide et les policiers arrivent plus rapidement sur les lieux.

SYSTÈME D'ÉMISSION DE CONSTATS INFORMATISÉS (SÉCI) - VOLET MOTO

En 2008, le SPVM a poursuivi l'implantation du SÉCI, qui encadre l'ensemble du processus d'émission et de gestion des constats d'infraction à la Ville de Montréal. Ce système comporte des avantages certains, notamment : la réduction des erreurs de transcription, la diminution de la manipulation de documents et la transmission automatique des informations en temps réel à la cour municipale. Tous les policiers en autopatrouille et les préposés chargés de l'application de la réglementation du stationnement l'utilisent pour rédiger les rapports d'infraction en matière de circulation et de stationnement. À la fin de l'été 2008, les

agents motards ont fait l'essai de postes ultraportables qui leur permettent d'utiliser le SÉCI. Ces appareils augmentent en outre la sécurité des policiers, qui ont ainsi accès rapidement aux résultats d'enquête du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

INTÉGRATION DES DONNÉES POLICIÈRES 2 (IDP2) : GESTION DES BIENS ET CHAÎNE DE POSSESSION

En novembre 2008, le SPVM a implanté avec succès, auprès de 200 employés, le premier sous-système d'IDP2 : *Gestion des biens et chaîne de possession*, destiné à garder la trace des objets reliés à une preuve. Au terme de son implantation,

« JE RENDS LES ARMES À FEU



2
ARMURIERS

PRÊTES À SERVIR, MÊME SI ON PRÉFÈRE NE PAS DEVOIR LES UTILISER. »

Alexandre Limoges, armurier

« J'ASSURE LA BONNE MARCHE

IDP2 remplacera plusieurs systèmes d'information désuets et sera accessible à plus de 5000 utilisateurs. Il assurera l'automatisation complète du flux d'information policière, à partir de l'appel reçu du citoyen jusqu'à la présentation du dossier en cour, en passant par la rédaction du rapport d'événement. Il permettra au SPVM d'offrir aux citoyens un suivi des plaintes plus efficace, un traitement accéléré des rapports d'événements ou d'enquêtes, et un échange d'informations plus rapide en ce qui concerne les personnes disparues.

PROJET PILOTE DE GÉOLOCALISATION (GPS)

À la suite du décès de l'agent Benoit L'Écuyer, en février 2002, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a mené une enquête et, en 2004, produisait un rapport. Elle y recommandait l'amélioration des communications avec les autoradios et

l'installation de systèmes de géolocalisation sur les véhicules de police. C'était un dossier complexe, compte tenu des équipements et des technologies impliqués. Diverses étapes ont dû être franchies par les membres du comité responsable de proposer des solutions. Le plan d'action présenté à la CSST, en 2007, a débouché en 2008 sur la réalisation d'un projet pilote d'un mois, au terme duquel un rapport a été produit. Les quelque 300 000 données recueillies ont permis de vérifier, notamment, la précision des équipements. Il reste désormais à préciser les caractéristiques requises et à choisir un fournisseur pour acquérir les équipements requis.

SIMULATION COMMAN-DO

Les services d'ordre d'envergure sont de plus en plus nombreux à Montréal pour assurer la sécurité lors des événements qui s'y tiennent. Ceux-ci, comme les situations

de crise imprévisibles, demandent le déploiement d'un grand nombre de ressources, ce qui nécessite une importante coordination. Le SPVM a donc entrepris de parfaire ses méthodes en revoyant ses modes de fonctionnement pour intégrer une structure de commandement plus performante, mieux adaptée. Cette nouvelle structure a été élaborée en 2007 et, au début 2008, le SPVM a mis sur pied une simulation pour mettre à l'épreuve son fonctionnement. Le scénario de cette simulation prévoyait plusieurs attaques survenant quasi simultanément en plusieurs endroits; ces événements étaient ponctués d'autres événements interreliés. Les gestionnaires devaient gérer la situation en fonction de la nouvelle structure de commandement, ce qui a constitué un excellent élément du programme annuel de développement des compétences des gestionnaires en situation de crise.

ET LA SÉCURITÉ

DES RÉSEAUX INFORMATIQUES DU SPVM RELIANT LES ÉDIFICES ET LES AUTO-PATROUILLES, AINSI QUE LES LIENS INTERNET QUI PERMETTENT LA RECHERCHE ET DE PARTAGE D'INFORMATION AVEC NOS PARTENAIRES POLICIERS. » Yanick Turcotte, agent de gestion en télécommunications et équipements

MISE SUR PIED DU GROUPE ÉCLIPSE

L'octroi au SPVM, par les gouvernements, d'un financement de 37 millions de dollars devant servir à intensifier, de façon permanente et continue, ses interventions contre la criminalité lui a donné les moyens de mener des opérations ciblées. C'est ainsi que la somme de 7,5 millions de dollars, prévue pour l'année 2008, a permis au SPVM d'ajouter 66 policiers de première ligne à son effectif. En juin 2008, le groupe Éclipse a été mis sur pied afin de soutenir les efforts opérationnels des autres unités dans leur lutte contre quatre types de criminalité identifiés par le ministère de la Justice et celui de la Sécurité publique du Québec. Le groupe Éclipse a donc lutté contre les gangs de rue, la drogue et les problèmes liés aux transactions illégales d'armes à feu, et contre des phénomènes criminels ponctuels.

LE RECRUTEMENT DE FLIK

Au début de février 2008, le SPVM annonçait l'embauche prochaine d'une future mascotte et proposait aux jeunes Montréalais de participer à un concours pour lui trouver un nom. C'est une jeune fille de 9 ans, de l'arrondissement de Montréal-Nord, qui a remporté le concours en soumettant le nom de Flik. C'est sous ce nom que la nouvelle mascotte a pris officiellement son service, le 14 mai 2008, durant la Semaine de la police. Flik, ambassadeur du Service, a participé en 2008 à de nombreuses campagnes de prévention et de sécurité destinées aux jeunes. Il est aussi le personnage central de la section *Jeunesse* du site Internet du SPVM, dont la refonte complète a été planifiée en 2008 et sera mise en ligne au début de 2009. Flik est un excellent exemple de la variété des outils qu'utilise le SPVM pour mieux rejoindre les jeunes.

CAPSULES INFO-CRIME

Pour encourager les citoyens à lutter avec lui contre la criminalité, le SPVM s'est investi dans une campagne de publicité qui renouvellait, après 22 années d'existence, l'image d'Info-Crime Montréal. Son nouveau porte-parole, le Montréalais Stéphane Quintal (ancien joueur de hockey des Canadiens) invite chaque citoyen à devenir le 7^e joueur dans la lutte contre la criminalité en composant le numéro d'Info-Crime Montréal (514 393-1133) chaque fois qu'il est en mesure de transmettre de l'information sur un crime. Info-Crime Montréal, adr.tv et le SPVM ont aussi produit des chroniques présentées sous forme de capsules vidéo, accessibles sur le site Internet du SPVM; ces chroniques relatent des crimes non résolus que des informations supplémentaires pourraient permettre de résoudre. Ces capsules ont également été mises à la disposition des médias pour diffusion.

DIVERS RÉSULTATS PROBANTS EN RÉPONSE À DES ATTENTES MULTIFORMES

Les phénomènes qui entament le sentiment de sécurité de la population varient d'un quartier à l'autre, d'un citoyen à l'autre. Chaque année, le SPVM prend le pouls de la population et détermine ses priorités d'action organisationnelles en fonction des événements qui insécurisent la plus grande proportion des citoyens. Encore en 2008, une importante partie de ses efforts a été canalisée pour prévenir et contrer le phénomène des gangs de rue et améliorer le bilan routier, deux aspects de la sécurité qui font l'unanimité chez les Montréalais. D'un arrondissement à l'autre, en fonction de l'environnement et des dynamiques sociales, la façon de traiter ces dossiers prioritaires doit être adaptée au milieu et les différentes stratégies font alors appel à des compétences particulières des membres du SPVM.

Par ailleurs, d'autres dossiers progressent constamment, faisant appel à d'autres expertises policières et civiles.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE DES GANGS DE RUE : UNE PRIORITÉ ORGANISATIONNELLE

Donner l'heure juste à la population sur ce que le SPVM entreprend face à ce phénomène a toujours été important. C'est pourquoi, au moins deux fois par année, une conférence de presse permet de faire le point sur le phénomène, de présenter les initiatives en matière de prévention, de donner des conseils aux parents, d'interpeller la jeunesse et de lui présenter des projets attrayants, créés par des partenaires

communautaires en vue de prévenir leur adhésion aux gangs de rue. En 2008, en plus des conférences de presse semestrielles, le SPVM a publié des communiqués ou procédé à des lancements médiatiques chaque fois qu'un projet d'intérêt relié au phénomène des gangs de rue était mis sur pied.

Globalement, les statistiques sont à la baisse lorsqu'il est question de la criminalité reliée aux gangs de rue. Les crimes de violence, tels les homicides et les tentatives de meurtre, en font partie. En 2008, on a dénombré 8 homicides reliés à des gangs de rue, comparativement à 14 pour l'année 2007, ce qui représente une baisse de 43 %. Les tentatives d'homicide attribuables aux gangs de rue ont chuté de 22 %, puisqu'elles sont passées de 54, en 2007, à 42, en 2008.

« JE REÇOIS LES APPELS



10
PLONGEURS

D'URGENCE DES CITOYENS ET JE LEUR ENVOIE

LES RESSOURCES QUI POURRONT LES AIDER. » Katrina Côté Guertin, préposée aux communications d'urgence

« J'AI CHOISI D'ENQUÊTER SUR

En 2008, 253 projets d'enquête ont été amorcés, comparativement à 305 en 2007. Toutefois, ils ont permis de mener 204 perquisitions, soit presque 30 de plus qu'en 2007, des perquisitions qui ont été très fructueuses : elles ont en effet permis de saisir 172 armes à feu reliées à des infractions criminelles commises par des membres de gangs de rue.

Le phénomène des gangs de rue évolue. Leur morcellement se poursuit, favorisé par le manque de leadership au sein des gangs. Leurs associations d'affaires avec les groupes criminalisés traditionnels sont de plus en plus évidentes. Internet s'impose comme moyen de recrutement, profitant de l'abondance des jeunes qui le consultent et de l'anonymat qui y prévaut. C'est ici, notamment, que la prévention prend tout son sens, que la vigilance des parents est essentielle et que la mobilisation de tous, parents, éducateurs, intervenants, élus et citoyens, doit s'activer pour protéger les jeunes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : À L'AVANT-PLAN AU SPVM

Les policiers ont investi temps et efforts auprès des différents usagers de la route – automobilistes, cyclistes et piétons – dans le but de les inciter à modifier leurs comportements pour réduire les risques d'être impliqués dans une collision.

Une comparaison des statistiques de 2007 et 2008 fait ressortir des améliorations indéniables.

Ainsi, les collisions mortelles ont diminué de 13,2 %. Les décès de piétons ont chuté de 25 %, ce qui illustre particulièrement bien les résultats auxquels conduit l'adoption de comportements plus sécuritaires. D'ailleurs, la sécurité des piétons était et sera la priorité du SPVM en matière de sécurité routière en 2008. Élément essentiel de l'intervention des policiers, l'émission de constats à cette catégorie d'usagers de la route a augmenté de 28,6 %, alors que ceux émis aux automobilistes – véhicules en

mouvement, stationnés ou en dépassement de la vitesse autorisée – ont augmenté, en moyenne, de 4,9 %.

Les collisions avec blessés graves et avec blessés légers ont aussi diminué de 28,3 % et 13,4 % respectivement. Seuls les cyclistes ont connu une hausse des blessés graves, soit sept de plus ; toutefois, cette augmentation pourrait être une conséquence indirecte de la popularité du vélo : ses usagers sont de plus en plus nombreux et ils l'utilisent plus fréquemment pour leurs déplacements quotidiens.

D'autres statistiques sur la sécurité routière sont disponibles à l'appendice 5.

TAXI ET REMORQUAGE

Soucieux de garantir la sécurité des déplacements à Montréal, le SPVM a ajouté à son effectif, il y a quelques années, des inspecteurs du taxi et des préposés au remorquage. Le 11 juin 2008, un nouveau règlement sur le transport par taxi est entré en vigueur pour

LES CRIMES À CARACTÈRE SEXUEL,

PARCE QUE JE RESSENS UNE GRANDE EMPATHIE POUR LES VICTIMES ET QUE JE VEUX RÉDUIRE LEUR STRESS EN PRENANT LE TEMPS DE BIEN RECUEILLIR LEUR DÉPOSITION. » Lucie Bélisle, sergent-détective spécialisée en agressions sexuelles

prolonger cette volonté de mieux servir les citoyens. Ce règlement vise à répondre aux besoins exprimés par les différents clients et les intervenants du milieu, réclamant une amélioration significative de la qualité du service offert par l'industrie. Notamment, il crée un permis d'intermédiaire spécialisé en services restreints et régit les obligations des détenteurs. De plus, le permis des chauffeurs de taxis et de dépanneuses a été actualisé en octobre 2008 pour rendre sa falsification impossible.

LES PRESTATIONS DE LA SECTION MÉTRO DE MONTRÉAL

L'élargissement du filet de sécurité que le SPVM propose aux citoyens l'a conduit à diversifier ses services. Ainsi, à la fin de 2008, la Section métro de Montréal, qui fait partie de la Division du réseau transport en commun, accompagnait les usagers dans tous leurs déplacements depuis déjà quelque 18 mois, et leur offrait ainsi qu'aux

employés de la Société de transport de Montréal (STM) une présence rassurante. Son premier anniversaire a été souligné, en juin 2008, par une conférence de presse où quelques résultats de sa prestation ont été présentés. Comme la Section n'est entrée en fonction qu'au milieu de 2007, la comparaison des chiffres de 2008 avec ceux de 2007 est surtout indicative. L'évolution pourra être plus facilement mesurée en comparant les données de deux années complètes d'activités, en 2009. On peut néanmoins tracer un bilan intéressant.

En 2008, les policiers de la Section métro de Montréal ont effectué 150 213 heures de patrouille à pied dans les stations de métro de l'île. Ils ont également répondu à 7 895 appels transmis par le Service des communications opérationnelles. De plus, la Section métro et la STM ont collaboré à la réalisation de 357 services d'ordre, prévus lors de nombreux événements culturels dont les participants se déplaçaient en métro.

D'importants efforts ont aussi été consentis en matière de prévention, parfois en collaboration avec les agents sociocommunitaires des postes de quartier et les organismes partenaires, pour encourager le respect des lois et des règlements, tout en favorisant les comportements respectueux à l'égard des autres clients de la STM.

Au total, en 2008, 1 902 délits et infractions au Code criminel ont été rapportés à l'intérieur et à proximité des stations de métro à Montréal. Cela représente une baisse de 8 % par rapport à 2007. Le nombre de crimes contre la personne a augmenté de 15,1 %. Cette hausse représente une augmentation moyenne de 7 crimes par mois. Les meurtres, les tentatives de meurtre et les voies de fait graves demeurent cependant des événements très rares. Par ailleurs, les crimes contre la propriété ont diminué globalement de 18,4 % : chute de 23 % des vols simples, diminution de 49,5 % des vols à la tire, baisse de 21 % des méfaits.

« JE TRAITE LES DOSSIERS

La variation de la surveillance policière est un facteur explicatif de la baisse de la criminalité. Les stations où les policiers patrouillent le plus souvent sont celles où l'on observe des diminutions significatives de la criminalité.

Finalement, une analyse comparative des taux de criminalité (taux par 100 000 usagers) dans les métros de quatre grandes villes canadiennes, dont Montréal, a permis de constater que le métro de Montréal est le plus sécuritaire au Canada.

VISIBILITÉ POLICIÈRE ET INCIVILITÉS

Depuis quelques années, le SPVM a adopté différentes stratégies de patrouille pour augmenter la visibilité de la présence

policière, en vue de rehausser le sentiment de sécurité de la population et d'avoir un effet dissuasif sur certaines formes de criminalité, notamment sur le vandalisme et autres incivilités.

En plus des heures de patrouille à pied effectuées par les policiers dans le métro de Montréal en 2008, les patrouilleurs de la Cavalerie ont accompli 3 000 heures de patrouille sur le mont Royal et 1 000 heures dans les secteurs des postes de quartier. Les équipes cynophiles de la Section canine ont aussi réalisé 243 heures de patrouille dans le métro et 719 interventions un peu partout sur l'île. Elles ont notamment collaboré à 115 arrestations et 187 expulsions, en plus d'avoir procédé elles-mêmes à 61 arrestations. Les policiers des groupes

d'intervention ont eux aussi comptabilisé plus de 27 918 heures de patrouille à pied, entre janvier et septembre 2008. De plus, quelque 37 304 heures de patrouille visible ont été effectuées par les patrouilleurs à vélo.

D'autres interventions ont par ailleurs été menées à l'encontre des graffitis, notamment dans la région Nord, où 562 événements ont été signalés dans 10 postes de quartier. En lien avec 68 de ces événements, 96 individus ont été interpellés dont 40 prévenus et 56 accusés. D'autre part, les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension ont entrepris un grand ménage des graffitis en collaboration avec les postes de quartier qui les desservent.

RELIÉS À LA PROSTITUTION

DE RUE, AU PROXÉNÉTISME, AUX MAISONS DE DÉBAUCHE AINSI QU'AU RESPECT DE LA LOI SUR LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES

ET DES JEUX. » Josée Sénéchal, agent enquêteur (moralité-alcool)

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a démontré du leadership dans ce dossier en donnant à l'organisme Tandem Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (PCAC) le mandat de coordonner l'enlèvement des graffitis effectué par une firme privée. Les cadets policiers des postes de quartier du secteur ont travaillé de concert avec Tandem PCAC afin de récupérer les autorisations des propriétaires d'édifices sur lesquels se trouvaient des graffitis. Les agents socio-communautaires ont également abordé le sujet avec les élèves des écoles primaires et secondaires du secteur, et ce, à 46 reprises au cours de l'année. Au total, Tandem PCAC a procédé à l'enlèvement de 5170 m² de graffitis en 2008.

Pour sa part, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a poursuivi son opération de grand nettoyage des graffitis en partenariat avec des agents des postes de quartier. Au cours de l'été 2008, les cadets d'un des postes de quartier ont complété le recensement des graffitis locaux; puis, les agents du Module d'actions par projet ont développé un programme informatique qui regroupe les photographies de tous les graffitis identifiés et sert de base de données.

MORALITÉ, ALCOOL ET STUPÉFIANTS

De nombreuses opérations à l'encontre du trafic de stupéfiants ont apporté des résultats probants.

Équipe ESO

L'équipe ESO a procédé à 68 perquisitions (59 résidences et 9 véhicules) au cours desquelles elle a saisi, en plus de sommes importantes d'argent et de stupéfiants, 1 véhicule de luxe, de nombreuses armes (5 revolvers, 6 pistolets, 1 pistolet électrique Taser, 1 carabine prohibée), des munitions variées, 1 coffre-fort, 1 veste pare-balles, 2 machines pour compter l'argent, 1 instrument à presser des kilos et 7 balances. Plusieurs types de stupéfiants ont été saisis, certains en grande quantité dont 590 plants de cannabis, 20 727 g de marijuana, 345 g de haschisch, 51 399 comprimés d'ecstasy, 13 680 roches de crack, 723 comprimés d'amphétamine, 28 715 g de cocaïne, 229 comprimés de Dianabol, 315 g de

« JE REÇOIS, INVENTORIE

psilocybine, 790 comprimés de LSD et 1 000 comprimés de Viagra. Des 62 personnes arrêtées, plusieurs étaient des membres reconnus de gangs de rue.

Projet Strix

Le projet Strix a permis de réaliser 21 perquisitions qui ont mené à 15 arrestations, alors que 3 personnes demeurent recherchées. Ces individus prenaient des commandes de stupéfiants par téléphone cellulaire qu'ils livraient par automobile dans le secteur Sud-Ouest de Montréal. Un pistolet de calibre 12, un pistolet 9 mm et des stupéfiants variés (marijuana, haschisch et huile de haschisch, amphétamine, ecstasy, cocaïne et crack) d'une valeur totale de près de 50 000\$ ont été saisis.

Projet Satellite

Le projet Satellite visait deux mineurs qui vendaient des stupéfiants dans le Sud-Ouest de Montréal. Ils ont été arrêtés alors que 280\$ de crack et 480\$ en argent ont été saisis.

Projet Surface

Amorcé en décembre 2007 et complété en 2008, ce projet visait le démantèlement d'un réseau de revendeurs de crack qui sévissait au centre-ville de Montréal. Les policiers ont mené 17 perquisitions et arrêté 17 individus. Près de 28 500\$ en argent ont été saisis, ainsi que des stupéfiants (marijuana, amphétamine et crack) d'une valeur de près de 56 000\$.

Projet Nero

Ce projet visait à démanteler un réseau de revendeurs de stupéfiants et à éradiquer la prostitution dans le quartier de Parc-Extension. Dix-huit ont été arrêtés au cours

d'une opération qui a donné lieu à sept perquisitions. De petites quantités de marijuana, de haschisch, d'amphétamine, d'ecstasy et de cocaïne ont été saisies, de même que 1 104 roches de crack et 12 000\$ en argent. De plus, 9 personnes ont été arrêtées au regard des problèmes de prostitution.

Vidéosurveillance

En 2008, la vidéosurveillance de certains lieux publics s'est poursuivie. Il s'agit d'un outil dont l'efficacité a été prouvée pour combattre, notamment, les problèmes de vente de stupéfiants dans des secteurs fréquentés du centre-ville. Le visionnement en direct a été effectué durant 4 884 heures et 320 appels ont été enregistrés. Des 91 demandes de recherche d'images à l'appui d'une enquête, 56 ont été trouvées et 26 accusations ont été déposées.

ET ENTREPOSE

DANS LA CHAMBRE AUX EFFETS TOUS LES OBJETS SAISIS, LES ÉLÉMENTS DE PREUVE ET LES EFFETS DEVANT ÊTRE DÉTRUITS ; J'EN CONTRÔLE ÉGALEMENT

LES MOUVEMENTS ET LA SORTIE. » André Talbot, agent aux biens et effets

Groupe Éclipse

De sa création, le 10 juin 2008, à la fin de l'année, le groupe Éclipse a réalisé 264 arrestations pour des crimes et délits tels que bris de conditions, agressions armées, conduite avec la capacité affaiblie, menaces, voies de fait, vols de véhicules, vols qualifiés, possession et trafic de stupéfiants, mandats. Les membres d'Éclipse ont également effectué 206 visites dans les stations de métro et 817 dans les établissements servant de l'alcool, les parcs et des endroits d'intérêt. Ils ont également rédigé un total de 1 025 fiches d'interpellation, qui alimentent les banques d'information sur la criminalité et la délinquance.

Les policiers de ce groupe viennent aider les effectifs en place à combattre certains phénomènes criminels de façon plus intense. Nul doute que leur soutien a eu un rôle à jouer dans les succès remportés en matière de lutte pour contrer le phénomène des gangs de rue et la vente de stupéfiants.

Évolution de la criminalité

Les statistiques relatives à l'évolution de la criminalité ainsi que leur analyse se trouvent en appendice 6.

Services d'ordre

Dans un tout autre registre, il serait impossible de passer sous silence les efforts déployés pour permettre aux résidants de l'île et aux visiteurs de se divertir en participant, en toute sécurité, aux festivals et aux diverses activités. En 2008, le SPVM a dû planifier et gérer 731 services d'ordre, soit 41 d'envergure organisationnelle et 690 locaux.

Il a également dû assurer l'ordre et la sécurité lors des 84 manifestations tenues en 2008. De ce nombre, 77 ont été gérées sur le plan local, alors que 7 l'ont été sur le plan organisationnel.

MULTIPLIER LES PARTENARIATS ET REJOINDRE DIFFÉRENTS MILIEUX POUR ÊTRE TOUJOURS UN MEILLEUR CITOYEN ORGANISATIONNEL

Le SPVM recherche constamment des solutions multiformes, qui impliquent divers acteurs du milieu, pour travailler en amont des problèmes. Ce n'est pas par hasard qu'il a tenu à préciser quatre axes d'intervention : la prévention, la recherche, la communication et la répression. Le SPVM veut être un partenaire social à part entière et inscrire ses actions quotidiennes dans le tissu social. Pour ce faire, il doit unir ses efforts à ceux d'autres acteurs.

RENCONTRER LES PARTENAIRES ET RECONNAÎTRE LEUR CONTRIBUTION

Lors de l'optimisation de la Police de quartier, en 2004, le SPVM a innové en

instaurant des comités de vigie qui regroupaient des membres des communautés arabe, latino, noire et asiatique, des jeunes et des aînés. D'autre part, un Comité stratégique regroupait des leaders sociaux dans chacune de ces communautés. Réunir de façon régulière et récurrente des partenaires du milieu apparaissait un excellent moyen de mieux les connaître, de cerner plus précisément leurs attentes et leurs besoins particuliers en matière de sécurité. Ces liens plus solides favorisent profitablement la collaboration et permettent au SPVM d'effectuer une prévention plus efficace. Il va sans dire que le SPVM entretient fidèlement ces précieux partenariats.

Journée annuelle de réflexion sur le partenariat SPVM et sur les comités de vigie

2008 a été la deuxième année consécutive durant laquelle une telle journée de réflexion était organisée. Pour le SPVM, il s'agissait d'une occasion privilégiée de réitérer son engagement à poursuivre ses initiatives de rapprochement auprès des groupes représentés par les six comités de vigie. De nombreux agents sociocommunautaires ont d'ailleurs participé à cette journée. Les membres des six comités ont fait le point sur les activités tenues en 2008 en matière de relations avec la communauté, ont échangé sur les événements survenus à Montréal-Nord et ont évoqué les défis à relever en 2009.

« J'APPLIQUE LE PROGRAMME DE



T3

PROTECTION DES TÉMOINS PRÉVU AU CODE CRIMINEL.»

Marc de Niverville, enquêteur – protection de témoins

« J'ANALYSE LES RENSEIGNEMENTS »

Soirée de l'excellence et du partenariat 2008

L'édition 2008 de la Soirée de l'excellence et du partenariat a réservé une place toute particulière à la reconnaissance des partenaires⁴.

Déjeuner de reconnaissance pour les partenaires des communautés noires

Tous les ans, le SPVM organise une activité particulière pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs. En février 2008, la reconnaissance de l'engagement soutenu des partenaires locaux, régionaux et organisationnels issus des communautés noires a pris la forme d'un déjeuner. Au cours de ce déjeuner, 26 partenaires dont les candidatures avaient été soumises par des agents sociocommunautaires ont été honorés de façon spéciale.

NOUVEAUX PARTENARIATS

Comité de concertation sur l'intervention policière dans un milieu scolaire

Ce comité, dont la première rencontre s'est tenue le 25 mars 2008, est constitué de représentants des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal et des commandants des sections Intervention jeunesse et prévention des quatre services à la communauté. Ses membres doivent faciliter l'arrimage entre le milieu scolaire et le SPVM lorsque celui-ci intervient dans des écoles pour faire de la prévention ou lorsqu'il a besoin de soutien lors d'opérations particulières.

Projet pilote RIFVEL, SPVM ODIVA-POLICE

Ce projet résulte d'une collaboration avec le réseau Internet francophone *Vieillir en*

liberté, l'Université de Montréal, le Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance et Urgence psychosociale – Justice. Une grille d'évaluation des risques d'abus chez les aînés (comportant des indicateurs d'abus tant chez la victime que chez l'agresseur) a été remise aux policiers. Ceux-ci peuvent ainsi mieux déceler les situations d'abus et amorcer une prise en charge plus rapide des aînés qui en sont victimes.

Lettre d'entente entre le SPVM et le Centre universitaire de santé McGill

La Loi Anastasia, du nom de la jeune femme décédée en 2007 à la suite d'une fusillade au collège Dawson, rend obligatoire la dénonciation des blessures par balle. Ainsi, le directeur d'un centre hospitalier ou d'un CLSC est tenu de signaler aux autorités policières l'accueil, dans son établissement,

4. La liste des partenaires du SPVM se trouve dans l'appendice 7 du présent rapport.

OBTENUS SUR DES PERSONNES QUI POSENT LEUR CANDIDATURE POUR TRAVAILLER AUPRÈS DE CLIENTÈLES VULNÉRABLES ET JE LES TRANSMETS AUX ORGANISATIONS QUI CHOISISSENT DE LES ACCEPTER OU NON EN FONCTION DE LEURS CRITÈRES DE SÉCURITÉ.

» Annick Boudreau, agent de vérification des antécédents et renseignements aux citoyens

d'une personne blessée par un projectile d'arme à feu. Le Centre universitaire de santé McGill a signé une entente avec le SPVM à ce sujet, en septembre 2008.

IMPLICATION DANS LE MILIEU

Pour le SPVM, s'impliquer dans le milieu signifie faire partie des solutions pour améliorer la qualité de vie des citoyens. C'est donc une façon de faire de la prévention à long terme, en réglant en amont et de façon durable les différents problèmes. S'impliquer dans le milieu, c'est aussi organiser ou soutenir des activités qui constituent des moyens de prévention plus immédiats ou ponctuels. Là encore, il importe de varier ses actions pour rejoindre les différents groupes sociaux. Plusieurs activités reviennent d'une année à l'autre; d'autres ont démarré en 2008. Une place de choix est toujours faite aux jeunes afin de contribuer à les rendre

assez forts pour bâtir la société de demain et de leur offrir des activités attrayantes qui les empêcheront d'être attirés par la criminalité.

Un gang pour la vie

En janvier 2008, le SPVM a lancé un concours de slogans destiné aux élèves de 5^e et 6^e années, en concertation avec les cinq commissions scolaires de l'île. Patrice Brisebois, joueur de hockey des Canadiens de Montréal, le groupe Simple Plan et le Réseau des sports (RDS) ont participé au lancement de ce concours organisé en vue de sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter des modèles positifs et de se choisir de bons amis. Pour amener les jeunes à choisir leur slogan, des ateliers leur ont été proposés en classe. Ils y ont entendu parler de situations auxquelles ils pourraient faire face et ont amorcé une réflexion pour prendre les meilleures décisions.

Gang de choix

Ce projet découle d'un partenariat entre quatre organismes voués à la cause des jeunes : l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec (OCCOPPQ), la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), le SPVM et le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM – IU). Ce partenariat a permis de créer un DVD interactif et un guide pédagogique, tous deux destinés à prévenir l'adhésion aux gangs de rue, spécifiquement chez les jeunes de 11-12 ans pour lesquels il n'existait aucun outil équivalent. Les enfants sont amenés, par le jeu, à faire différents choix qui leur permettent de visualiser le processus de décision qui les conduit, ou non, vers une conduite délinquante.

« AVANT LA PRÉSENTATION DU

Beaux, jeunes et forts

Le SPVM aspire à aider tous les jeunes à devenir beaux et forts, c'est-à-dire à avoir de bonnes valeurs et les ressources nécessaires pour les vivre. Depuis quelques années, de nombreuses initiatives ont découlé de ce programme. Chaque année, plusieurs jeunes – 31 en 2008 – sont accueillis à une semaine de camp de jour à l'*Académie de police*. Au fil des activités proposées, ils démystifient le métier de policier et ont l'occasion d'échanger avec les policiers qui les accueillent dans les différentes unités du SPVM. Nouveauté en novembre 2008, sous les auspices du programme Beaux, jeunes et forts – Je parraine un jeune, les agents sociocommunautaires de plusieurs postes de quartier ont invité des jeunes à des activités honorifiques lors desquelles leurs bons comportements ont été soulignés.

Journées de prévention de la toxicomanie

En mai 2008, des journées de sensibilisation des jeunes aux effets néfastes et aux conséquences dangereuses de l'alcool, des drogues et du tabac ont été coordonnées par le SPVM à l'intention d'élèves de 6^e année de l'Ouest-de-l'Île. Plusieurs organismes ont présenté de l'information dans dix stands que les jeunes pouvaient visiter à leur rythme. Sous le thème *Mes choix = Mon avenir*, les jeunes ont découvert des expositions variées qui avaient pour but de les aider à comprendre la portée de leurs gestes lorsqu'ils choisissent de consommer du tabac, de la drogue ou de l'alcool. Des présentations visuelles, des jeux interactifs et des simulations de conduite sous l'effet de l'alcool et de réduction de la vigilance après la consommation de drogue – entre autres activités –

ont suscité leur intérêt et la bonne compréhension de l'information. Des outils leur ont été offerts pour les aider à résister à la pression de leurs pairs lorsqu'ils prennent des décisions, et les représentants des organismes présents ont répondu à toutes leurs questions.

Journées d'échanges avec les jeunes

Comment mieux comprendre les besoins des jeunes et mieux y répondre qu'en parlant avec eux? Le 26 octobre 2008, une soixantaine de jeunes des communautés noires ont échangé avec des membres de la Direction du SPVM et des représentants de la Ville de Montréal sur les événements survenus à Montréal-Nord. Ces jeunes, accompagnés d'intervenants communautaires, ont discuté des tensions qui existent dans leurs relations avec la police et ont identifié des pistes de solution pour amélio-

DOSSIER D'UN ACCUSÉ À LA COUR,

JE VÉRIFIE QUE TOUTES LES DONNÉES DU BERTILLONNAGE ET DE L'ÉCROU SONT INSCRITES ET CONFORMES.»

Catherine Bastien, opérateur de vidéo-clavier

rer ces relations. Cette rencontre s'est avérée des plus constructives et a suscité une deuxième journée d'échanges avec les jeunes des communautés culturelles, tenue le 13 décembre. Un suivi a alors été fait sur la rencontre du 26 octobre et sur les démarches à venir. Des présentations ont aussi été effectuées pour expliquer aux jeunes le processus de continuum de force et les stratégies du SPVM en matière de profilage racial et illicite et de développement des compétences interculturelles.

Contre l'isolement social chez les aînés

Dans le quartier Rosemont, où on retrouve 19 % d'aînés (dont 44 % vivent seuls), le SPVM s'est impliqué pleinement pour rassembler des partenaires commerciaux et ceux du milieu autour du projet Contre l'isolement social chez les aînés, lancé

officiellement en mai 2008. Plusieurs personnes âgées sont victimes de différentes formes d'abus et, trop souvent, elles hésitent à dénoncer par crainte de représailles, par honte ou encore en raison de la complexité du système judiciaire. L'objectif du projet de prévention lancé par le SPVM est d'aider les personnes âgées à sortir de leur solitude et de les inciter à demander de l'aide sans hésitation. Ce projet a pour effet de rehausser la qualité de vie et le sentiment de sécurité des aînés et de la communauté.

Un bilan social à la hauteur de nos engagements

S'impliquer dans le milieu, c'est aussi soutenir des organismes qui contribuent au bien-être de la communauté. Au fil des ans, le SPVM a appuyé plusieurs causes et organisations. Au cours des dernières années, il a confirmé son

intérêt pour les jeunes en dirigeant son action en grande partie vers les organismes qui œuvrent auprès d'eux. C'est ainsi que, afin de véritablement coordonner les centaines d'activités caritatives mises de l'avant par l'ensemble des unités du Service, le SPVM créait, le 16 juin 2008, la Fondation des employés du Service de police de la Ville de Montréal. Sous le thème de cœur et d'engagement, la Fondation ne vise qu'un objectif primordial: soutenir la jeunesse de la communauté montréalaise.

La Fondation du SPVM doit donc mettre sur pied d'importantes activités pour amasser des fonds et soutenir les organismes partenaires qui agissent localement en matière de prévention ou de services à la jeunesse. En 2008, des fonds ont ainsi été distribués à des organismes jeunesse œuvrant sur l'île de Montréal: ces fonds ont été amassés, entre autres, au moyen d'activités organisées par

« J'INTERROGE DES

les postes de quartier ou grâce aux dons personnels des employés du SPVM. Des événements organisationnels tels que l'Omnium de golf du directeur et la Randonnée à moto ont également contribué au succès global des campagnes de financement. Au total, ce sont plus de 130 000 \$ qui ont été distribués.

Mais l'implication de l'équipe du SPVM ne s'arrête pas là, tant s'en faut...

Depuis bientôt trois ans, le directeur du SPVM assume la présidence d'honneur de la campagne de financement du Garde-Manger Pour Tous, un organisme du quartier Saint-Henri qui lutte contre la faim et la malnutrition, notamment en offrant des services repas dans les écoles ainsi que des ateliers en alimentation pour les résidents du quartier Sud-Ouest de l'île.

De nouveau cette année, des cyclistes du SPVM se sont élancés sur les routes du

Québec lors de l'édition 2008 du Tour cycliste du SPVM. Leur but : sensibiliser le public à l'importance d'assurer la sécurité des enfants et soutenir Enfant-Retour Québec, un organisme bien connu, voué à la recherche d'enfants disparus.

Durant le temps des Fêtes, les opérations pour contrer l'alcool au volant ont permis aux policiers du SPVM de mieux sécuriser les routes de leur territoire. Cette période de l'année a aussi ramené le partenariat entre l'Opération Nez rouge et le SPVM, une mission dont celui-ci est particulièrement fier. Le 12 décembre, plus de 60 employés civils et policiers du SPVM se joignaient à leur directeur afin de participer à la soirée SPVM/Nez rouge.

La solidarité policière n'existe pas seulement entre les membres du SPVM. Sur le plan provincial, le SPVM et plusieurs de ses policiers soutiennent activement

l'Association canadienne des dons d'organes. Bon an, mal an, les policiers du SPVM ont effectué bénévolement plus de 131 transports d'organes entre les différents établissements de santé de l'agglomération montréalaise ou vers les aéroports de la région. Ce travail bénévole est souligné magnifiquement en présence du lieutenant-gouverneur du Québec, en octobre de chaque année, lors d'une cérémonie à la cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

Sur le plan international, la Course au flambeau des agents de la paix, qui se déroule chaque année à travers le monde, constitue la plus importante activité de financement des Jeux olympiques spéciaux. Parmi les tout premiers participants au Québec, les policiers du SPVM continuent de soutenir cette cause en organisant différentes activités de collecte de fonds au profit

SUSPECTS

ET, PENDANT QU'ILS ME RÉPONDENT, JE MESURE LEURS FRÉQUENCES CARDIAQUE ET RESPIRATOIRE, LEUR SUDATION ET LA QUANTITÉ DE SANG DANS LEURS EXTRÉMITÉS POUR DÉTERMINER S'ILS MENTENT. » Sylvain Éthier, polygraphiste

des Olympiques spéciaux du Québec.

Le SPVM soutient également le Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal lors de sa désormais célèbre Journée « Fèves au lard ». Lors de sa 42^e édition, en 2008, plus de 17 000 repas ont été servis. Les quelque 100 000 \$ ainsi recueillis ont été distribués localement, par les postes de quartier, à des organismes œuvrant auprès de citoyens démunis.

PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le SPVM a uni ses efforts à ceux de la Ville de Montréal en souscrivant à un plan de développement durable, échelonné sur la période 2007-2009. En 2008, ses engagements se sont traduits en quelques gestes concrets : entre autres, poursuite du projet Ozone Tech pour l'installation de limiteurs de ralenti moteur dans les véhicules ; acquisition

de 12 véhicules écoénergétiques, dont 8 véhicules hybrides et 4 véhicules *T3 Motion* ; acquisition de véhicules à quatre cylindres plutôt qu'à six cylindres comme véhicules banalisés ; acquisition de véhicules à six cylindres plutôt qu'à huit cylindres comme véhicules de patrouille ; meilleure utilisation du papier recyclé, et recyclage du métal et du plastique.

En ce qui concerne les quatre véhicules *T3 Motion* acquis en 2008, il s'agit d'une façon écologique de patrouiller dans les espaces urbains, de surveiller certains grands parcs, les stationnements du Vieux-Montréal et les artères commerciales fermées à la circulation lors d'événements populaires. Ces véhicules ne produisent aucune émission de gaz à effet de serre et coûtent 0,10 \$ par jour à faire rouler.

Le SPVM cherche également à améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Par exemple, il a déjà prévu pour 2009 la construction d'un poste de quartier répondant aux normes du système LEED Or, le système le plus reconnu en Amérique du Nord pour l'évaluation des bâtiments écologiques. De plus, deux postes de quartier posséderont des toitures vertes.

Les véhicules de police sont équipés d'appareils radio et de terminaux d'ordinateur qui permettent aux policiers de communiquer entre eux, avec leurs répartiteurs et leur poste de quartier, ainsi que de faire des recherches sur les véhicules, les individus et les objets qui peuvent être impliqués dans un accident, un incident ou une enquête. Ces outils de télécommunication doivent être entretenus régulièrement et avec un soin particulier.

DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT POUR MULTIPLIER LES SERVICES

Dans la situation économique actuelle, il importe que le SPVM puisse s'appuyer sur d'autres sources de financement que les seuls fonds publics pour élargir ses services et les adapter aux besoins des Montréalais.

LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Le SPVM contribue donc à la diversification de ses sources de financement par ses activités de commercialisation. Celles-ci ont progressé à un point tel qu'elles ont été, en 2008, 30 % plus importantes qu'en 2007.

Les activités les plus commercialisées en 2008 ont été les programmes de formation, la prestation de ressources et l'assistance

policière à la circulation, notamment lors de grandes réfections routières. Le Groupe intégré d'analyse de risque et de protection de sites (GARPS), qui propose, par exemple, de prévoir les besoins en sécurité pour de grands événements, est aussi responsable du succès de la commercialisation.

Les activités de commercialisation profitent à l'ensemble de la communauté policière du Québec, qui peut recourir, au besoin, à une contribution professionnelle de pointe. De plus, en sus des sommes amassées pour élargir les services qui leur sont offerts, les Montréalais tirent avantage de la commercialisation puisque, en conférant plus de visibilité aux policiers du SPVM, elle contribue à une réduction de la criminalité.

« J'ÉTUDIE LES EMPREINTES



MÉCANICIENS

2

POUR RELIER LES COUPABLES À LEUR CRIME. » Louise Pelletier, dactyloscopiste

Une entente lie l'Organisation des Nations Unies (ONU) et le SPVM, ce dernier s'étant engagé à constituer un bassin de 50 policiers pouvant être rapidement déployés, au besoin. Présentement, c'est en Haïti que se retrouvent la plupart des policiers du SPVM en mission extérieure. Dans leurs fonctions officielles aussi bien que durant leurs loisirs, ces policiers entretiennent des liens avec la population.

RAYONNER POUR REJOINDRE DIVERS PUBLICS

La Terre est devenue une toute petite planète. Les moyens de transport et Internet permettent de voyager autour du monde. Les citoyens d'ici sont plus conscients de ce qui se passe ailleurs, ne serait-ce que parce que plusieurs sont originaires d'endroits où la situation est difficile. La criminalité aussi s'internationalise, ce qui exige une collaboration plus étroite et la mise en commun de meilleures pratiques entre les services de police. En partageant son expertise, ici ou à l'étranger, le SPVM peut, à sa façon, changer le monde.

MISSIONS EXTÉRIEURES

Depuis 14 ans, le SPVM collabore activement avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et plusieurs organisations humanitaires à des missions internationales de maintien de la paix. En 2008, un contrat quinquennal a été conclu avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour créer un bassin de 50 policiers prêts à être rapidement déployés

pour une mission à l'étranger.

Les policiers et policières en mission participent à la reconstruction des systèmes de sécurité de pays désignés par l'ONU. Ils assument principalement, auprès des services de police locaux, des rôles de formation, d'accompagnement, de mentorat et de supervision.

En 2008, 25 policiers qui avaient complété une mission en Bosnie-Herzégovine ou en Haïti, sont rentrés au pays. D'autre part, 40 autres sont partis en mission : 38 en Haïti et 2 en Afghanistan – la première mission de policiers du SPVM à cet endroit.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Accueillir des visiteurs au SPVM, c'est une autre façon de partager son expertise. En 2008, le SPVM a accueilli six délégations étrangères en provenance de la Belgique, du Bénin, des États-Unis, de la France et du Mexique. Ces personnes étaient venues

constater les avancées du SPVM dans le développement de la Police de quartier et étudier ses meilleures pratiques.

COLLOQUE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE (ACCP)

Du 24 au 27 août 2008, le SPVM a été l'hôte du Congrès annuel de l'ACCP, sous le thème du partenariat entre les organisations policières, vu comme un élément stratégique permettant de faire face à la diversité de manière productive et harmonieuse. Quatre cents délégués de partout au Canada ont participé aux différentes conférences.

LE SPVM : QUI EST-IL ET QUE FAIT-IL ?

Parce que le SPVM souhaite bien faire connaître et comprendre sa mission, ses choix, ses actions, il consent des efforts soutenus à maintenir un lien de



50
POLICIERS

BIG
DIAN
PO

« JE PARTICIPE ACTIVEMENT »

communication toujours axé sur le service aux citoyens et sur leur qualité de vie.

Semaines thématiques

Chaque année, à la mi-mai, le SPVM profite de la Semaine de la police pour convier les citoyens à différentes présentations qui les informent sur le SPVM et sur ses services, tout en leur donnant des conseils de prévention. En 2008, le thème de cette semaine était *Sur la route, pour la vie*. Le SPVM a également participé à d'autres semaines thématiques récurrentes, telles que la Semaine de la prévention de la criminalité et la Semaine de prévention de la toxicomanie, toutes deux tenues en novembre. Ce sont pour le SPVM d'excellentes façons de rejoindre l'ensemble de la population en lien avec un sujet particulier. Ainsi, il peut prodiguer des conseils de prévention, indiquer les services qu'il offre ou diriger les citoyens vers des partenaires susceptibles de les aider. Parfois, aussi, ces semaines

thématiques permettent d'attirer l'attention sur le lancement officiel de nouvelles publications ou de nouveaux programmes. Par exemple, durant la Semaine de la prévention de la criminalité 2008, le SPVM a diffusé un dépliant d'information sur les crimes haineux.

Chaîne spécialisée Avis de recherche

Les médias électroniques permettent de rejoindre simultanément de nombreux citoyens. Aussi le SPVM s'est-il associé, en 2008, à la chaîne spécialisée *Avis de recherche*, à qui il fournit une série d'émissions et de capsules d'information.

Ainsi, des chroniques sur la prévention, l'une portant sur le projet Gang de choix et l'autre sur la prévention des abus à l'égard des aînés, ont été produites pour diffusion par le canal *Avis de recherche*. De plus, depuis le 20 octobre 2008, la chaîne diffuse chaque soir de la semaine une émission de la série *Les rendez-vous policiers*.

Ces émissions illustrent diverses facettes du métier et des services offerts. Chaque émission est développée autour de l'un des cinq thèmes abordés hebdomadairement : sécurité routière, prévention, Info-Crime, fraudes et émission spéciale du SPVM.

Le SPVM sur Internet (www.spvm.qc.ca)

Aujourd'hui, Internet est un outil indispensable et pratique en ce qu'il permet que des informations actualisées régulièrement rejoignent un grand nombre de personnes, réceptives à tout moment de la journée. Afin d'informer la population, le SPVM apporte un grand soin à la mise à jour de son site. En 2008, de nouvelles fonctions et une nouvelle arborescence l'ont rendu plus attrayant et plus convivial.

AU RAYONNEMENT DU SPVM. »

Melissa Carroll, chargée de communication

Forum sur la prévention de la criminalité

Ce forum est d'abord destiné aux agents, sociocommunautaires ou autres, qui travaillent en matière de prévention. Mais il accueille de plus en plus des policiers d'autres services de police du Québec, ce qui permet au SPVM de partager ses meilleures pratiques avec d'autres organisations policières. Cette année, les présentations étaient conçues en lien avec la thématique *La violence chez les jeunes et les abus envers les aînés*. Cent quarante personnes ont assisté à cette 7^e édition du forum.

Par ailleurs, des chercheurs et membres du SPVM ont partagé leurs connaissances lors de présentations et de conférences devant d'importants auditoires. La liste de celles-ci peut être consultée à l'appendice 8.

DISTINCTIONS

Le SPVM et ses membres ont encore su se distinguer en 2008, contribuant ainsi au

rayonnement de Montréal et au renforcement de la confiance des Montréalais.

Le 8 avril 2008, la Chancellerie des distinctions honorifiques du Canada – Médaille et barrette pour services distingués a accordé 143 médailles de 20 ans et 47 barrettes de 30 ans à des policiers du SPVM.

En mai 2008, le ministère de la Sécurité publique du Québec a décoré 16 policiers du SPVM pour leur bravoure durant les événements survenus au collège Dawson, à la fin de l'année précédente. La gouverneure générale du Canada a d'ailleurs attribué la Médaille de bravoure à trois policiers en lien avec ces événements.

Le 24 août 2008, le SPVM a reçu le Prix national de la sécurité routière qui reconnaît, depuis sa création en 1991, l'excellence, le dévouement et l'esprit d'initiative dans le domaine de la sécurité routière démontrés par les policiers de première ligne à travers le Canada.

En octobre 2008, le travail bénévole des policiers du SPVM qui ont effectué des transports d'organes a été reconnu lors d'une cérémonie présidée par le lieutenant-gouverneur du Québec, à la cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

En octobre également, lors du *Gala Noir et Blanc Au-delà du Racisme*, deux agents du SPVM ont reçu, de cet organisme, le Prix des artisans du non-racisme pour leur contribution exceptionnelle à l'établissement de relations interculturelles de respect et d'égalité, et au développement d'une culture sociale non raciste.

Quant aux policiers et policières qui ont servi en Haïti et en Bosnie-Herzégovine, ils ont reçu une médaille pour honorer leur service, chacun dans leur mission respective. En novembre 2008, une policière parmi nos vétérans a d'ailleurs représenté le SPVM à Ottawa, lors d'une cérémonie qui visait à reconnaître l'implication des policières dans les missions de maintien de la paix.

Ce document est une production de la Division des communications, Service des communications et des relations avec la communauté, Direction stratégique du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Service de police de la Ville de Montréal

Quartier général
1441, rue Saint-Urbain, 6^e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6

CONCEPTION :

Danielle Barbeau, éditrice
Marie Bourque, rédaction et coordination
Melissa Carroll, collaboration à la production
Geneviève Houde, coordination graphique

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Direction du Service
Alain Legault, conseiller du directeur
Direction de l'administration
Manon Auger, chef de section – soutien général
Direction des opérations
Diane Godin, assistante administrative
Josée Larivée, assistante administrative
Josée Perreault, chef de section

Direction stratégique

Gilbert Cordeau, Ph. D., conseiller en planification
Marie-Madeleine Lafrenière, conseillère au chef de service
Nathalie Pelletier, agente de recherche

PHOTOGRAPHIES :

Joseph Passaseo, Division des communications
Laurent Gingras, Division des communications
Pierre Roy JR, Soutien opérationnel nord
Mathieu Wagner
Gilles Renaud

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Quatre-Quarts

IMPRESSION :

Presse Papiers GS

RÉVISION LINGUISTIQUE :

Françoise Labelle

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2009
ISBN 978-2-922389-16-6

*Note : Le masculin a été utilisé pour alléger le texte,
mais les termes désignant des personnes ou des fonctions
se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.*



DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ET TABLEAUX STATISTIQUES 2008

- 3 APPENDICE 1
LA COMMISSION DE
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DE L'AGGLOMÉRATION
MONTRÉALAISE
- 4 APPENDICE 2
LE CONSEIL DE DIRECTION
DU SERVICE DE POLICE DE
LA VILLE DE MONTRÉAL
- 6 APPENDICE 3
LES POSTES DE QUARTIER
ET LES UNITÉS DU SPVM
- 7 APPENDICE 4
STATISTIQUES
DÉMOGRAPHIQUES
SUR NOTRE PERSONNEL
- 12 APPENDICE 5
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ET RÈGLEMENTS DE
LA CIRCULATION
- 13 APPENDICE 6
ÉVOLUTION DES DÉLITS
ET INFRACTIONS AU
CODE CRIMINEL EN 2008



- 24 APPENDICE 7
LISTE DES PARTENAIRES
DU SPVM
- 31 APPENDICE 8
PRÉSENTATIONS ET
CONFÉRENCES FAITES
PAR LES EXPERTS
DU SPVM EN 2008
- 32 APPENDICE 9
STATISTIQUES
OPÉRATIONNELLES
- 35 APPENDICE 10
ENQUÊTES EFFECTUÉES
PAR LE SERVICE DES
NORMES PROFESSIONNELLES
ET DES AFFAIRES INTERNES
EN 2008
- 39 APPENDICE 11
QUELQUES RENSEIGNEMENTS,
EN VRAC

